



## Darman'importe quoi !

À la demande de la population de plus de services publics, le ministre G. Darmanin et le directeur général J. Fournel répondent par la suppression de toutes les trésoreries (hors hospitalières), la suppression ou la fusion des services (SIE, SIP, SPF, PCE, etc), la création de points d'accueils avec des personnels super-polyvalents, sous-formés, et possiblement contractuels.

Mais détruire le réseau ne suffit pas, ils s'attaquent aux missions elles-mêmes avec la rupture de la chaîne comptable (Services Généraux de comptabilité -SGC- et Conseillers auprès des Décideurs Locaux -CDL-), la privatisation de la gestion du numéraire et des encaissements vers les buralistes et la FDJ, la création d'une agence du recouvrement fiscal et social, le projet d'une agence du contrôle des entreprises par l'État et la loi Essoc et relation de confiance qui visent à transformer le vérificateur en conseil des entreprises.

Et comme cela ne suffit toujours pas, le président E. Macron se permet de jeter publiquement l'opprobre sur tous les collègues qui exercent des missions de contrôle !

Face au mal-être de plus en plus prégnant dans nos services, le ministre et son DG répondent aux agent.es par 4 800 suppressions d'emplois d'ici 2022, l'affectation nationale au département, la fin des CAP de mutations, de tableaux d'avancement ou de listes d'aptitude à compter de 2020 (donc fin du contrôle du respect des règles par les élu.es), la

création d'une CAP de licenciement. À compter de 2020, nous pourrons ainsi être licenciés pour avoir refusé 3 postes proposés en vue d'une réintégration après disponibilité ou pour insuffisance professionnelle.

Le nouveau réseau de proximité (NRP), malgré la volonté de la DG de développer le travail à distance et le coworking, induira pour beaucoup des trajets supplémentaires et des conséquences pour l'organisation de la vie privée des personnels.

Le 8 octobre, les agent.es et les organisations syndicales ont interpellé M Fournel sur la déclinaison à Paris du plan Darmanin. Il a affirmé qu'il n'y aura pas de départ de services en bloc. Le dépeçage se fera par « parties de missions » (sic), de façon « progressive » (resic) grâce au travail en réseau sur tout le territoire.

Peu importe les missions, peu importe notre savoir, peu importe les sachants dans les services, peu importe l'expertise métier, ce qui leur importe est de vendre la DRFiP à la découpe.

Il n'y aura aucune contre-partie pour les agent.es puisque le ministre des comptes publics G. Darmanin n'entend toujours pas augmenter nos rémunérations en 2020 et sans doute pas davantage en 2021 et 2022. Les conséquences du gel interminable de la valeur du point d'indice et de l'absence de mesures générales sont insupportables.

**ENSEMBLE JUSQU'AU RETRAIT DU PLAN DARMANIN !  
EN GRÈVE ET EN MANIFESTATION NATIONALE LE 14 NOVEMBRE  
DANS LE CADRE DE L'APPEL UNITAIRE SOLIDAIRES, CGT, FO, CFDT-  
CFTC DE LA DGFIP**

## Lettre ouverte de la CGT à M. MARIEL

Monsieur le Directeur régional,

Le 3 octobre dernier, en ouverture du CTR, les Syndicats Solidaires Finances Publiques, CGT Finances Publiques, F.O.-DGFIP et CFDT-CFTC Finances Publiques ont solennellement exercé au nom de l'ensemble des agent.es de la DGFIP, un droit d'alerte conformément à l'article 5-6 du Décret 82-453 du 28 mai 1982. En effet, depuis le lancement de la géographie revisitée en juin dernier, nous avons eu connaissance de 5 événements dramatiques. Mais, contrairement à d'autres ministres qui apportent leur soutien à leurs agent.es (Intérieur,...), M. DARMANIN et son directeur n'offrent que mépris et risques psychosociaux aux agent.es de la DGFIP. Maintenir la mise en place du « Nouveau Réseau de Proximité (NRP) » dans un contexte particulièrement sensible est irresponsable !

Une semaine plus tard, le Président de la République, défenseur théorique de valeurs de la République et de ses agent.es, y allait d'une nouvelle diatribe pour jeter le discrédit envers l'ensemble des missions de contrôle : **« Quand quelqu'un arrive et pour la 1ère fois vous met la douille, vous met les pénalités plein pot, vous pourrez lui dire «J'ai vu le Président de la République, il nous a dit qu'il y a le droit à l'erreur ! S'ils ne sont pas au courant, vous m'écrivez et ce sera corrigé ! ».**



Un slalom à haut risque pour Macron

Une fois de plus, la CGT Finances publiques Paris rappelle que ce comportement en contrôles dénoncé par Macron est faux. La CGT apporte son soutien à tou.tes les actrices et acteurs de la sphère du contrôle fiscal et de façon plus large à tou.tes les agent.es de la DRFIP qui exercent avec une grande conscience professionnelle toutes les missions qui leur sont confiées dans un contexte de tension et d'angoisse quant à leur avenir.

La CGT Finances Publiques Paris vous exprime fermement son indignation et sa colère devant de tels propos formulés par nos plus hauts responsables !

Elle vous demande solennellement d'apporter votre soutien par écrit aux agent.es de la DRFIP Paris et de faire remonter cette lettre à nos « dirigeants ».

**Retraites, emplois, salaires**

**Rejoignez-nous !**



**On ne veut pas en rester là**

**Syndiquez-vous !**

**CGT Finances Publiques Paris : 6 rue St Hyacinthe 75001 Paris**

**Site : [www.cgtdgfip75.org](http://www.cgtdgfip75.org)**

**Courriel : [cgt.drifip75@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:cgt.drifip75@dgfip.finances.gouv.fr)**

**Tél : 01 44 85 87 49**

## Déshabiller Pierre pour habiller Paul ou la recette à Macron : tous à Poil\* !

Le 17 octobre, le ministre Darmanin a lancé l'appel à candidatures aux communes souhaitant accueillir notamment des services de la DRFiP Paris.

Le président de la République affirme vouloir rapprocher les administrations des citoyen.nes. Fort bien. Mais s'agit-il de réimplanter des services publics de pleine compétence ? Pas du tout ! Il s'agit de délocaliser des services parisiens vers des communes rurales ou sub-urbaines.

Cet appel à candidature repose au moins sur 3 mensonges :

1- : « augmenter fortement le nombre de communes dans lesquelles les services fiscaux seront présents ». Sont pointées ici les Maisons France Services qui se substitueront à des services de proximité et de pleine compétence. Pas sûr que l'utilisateur s'y retrouve avec ces points relais.

2- : « cette initiative (...) doit constituer une des réponses à la crise de confiance envers l'État des populations éloignées des grandes améliorations ».

En quoi, le fait de désimplanter des services de compétence parisienne et de transférer les emplois des missions concernées résoudra la crise de confiance envers l'État ? Car enfin, que sera proposé au citoyen rural sinon une permanence (hebdomadaire ?) où au mieux on lui expliquera comment naviguer sur « impôt.gouv » ? Et lorsqu'il voudra rencontrer le fonctionnaire compétent sur son dossier, il lui faudra faire jusqu'à 1 heure 1/2 de route.

3- : « cette réforme est positive (...) pour les agents, sur la base du volontariat, qui peinent à se loger dans les grandes métropoles et font parfois 2 h de transport par jour pour se rendre sur leur lieu de travail ». Rappelons à ce ministre que lorsque nous avons été admis au concours, nous avons dû, pour beaucoup d'entre nous quitter notre province ou notre île natale et que, du fait des suppressions d'emplois, nos possibilités de retour ont été considérablement amoindries. Quant aux Francilien.nes et Parisien.nes, le ministre oublie un petit détail : ils sont nombreux à vouloir vivre ici. Nous ne pouvons que souligner la duplicité de ce ministre responsable du blocage de nos rémunérations et de la remise en cause des services sociaux du logement nous compliquant la vie à Paris.



Ce sont donc 3000 emplois du ministère qui seront délocalisés. Il est dit que ces transferts seront effectués suivant les départs (mutation, retraite...) des collègues qui exercent les missions visées. On nous parle de volontariat. Bien. Mais que deviendra le collègue dont la mission sera transférée et qui n'est pas volontaire ?

Quant aux critères définis pour accueillir les collègues (« facilités d'accès au lieu de travail », « possibilités de restauration sur place », « faciliter pour faire garder et scolariser les enfants », « possibilité pour les conjoints (...) de s'insérer dans l'environnement professionnel », « services et équipements de nature à favoriser l'insertion professionnelle »), nous ne pouvons que les partager.

Mais, nous posons la question à ce ministre si soucieux de nos conditions de vie : pourquoi le gouvernement auquel il appartient fait exactement le contraire, notamment pour les parisiens et franciliens que nous sommes ? Paris ne devrait être que le territoire des plus fortunés ?

La seule vérité énoncée est que tout cela permettra de réduire les coûts de fonctionnement de l'État et de brader les immeubles domaniaux de Paris à la spéculation immobilière.

Qu'attendre d'autre de ce ministre au service du « président des riches » ?

\* Poil : village de la Nièvre

## France services ou le bonneteau de Macron.

Le nouveau label « France services » (Maisons de services au public -MFS-) se substituera à court terme aux Maisons de services au public (MSAP). Une maison de services au public (MSAP) est une structure qui combine accueil physique et accompagnement numérique, et qui regroupe en un même lieu plusieurs services d'opérateurs publics (Etat, collectivités) ou privés comme GRDF filiale à 100 % de Engie. Ces maisons peuvent être prises en charge par une collectivité, une association ou un groupement d'intérêt public (GIP).

L'accueil dans ces maisons sera assuré par deux agents polyvalents (non membres de la DGFIP) pendant 24 heures maximum sur une semaine.

Le directeur général et le directeur régional ont exposé récemment que l'implantation des MFS ne se justifie pas à Paris. De son côté la Ville de Paris a pris l'initiative de créer 5 premiers PIMMS (Point d'Information et de Médiation Multi Services) [labellisés MSAP] pour « faciliter les démarches administratives et l'accès des Parisiennes et des Parisiens aux services publics sans rendez-vous ».

Mais à la DGFIP, l'accueil ne devant se faire à terme que sur rendez-vous, les contribuables parisiens, sans rendez-vous, ne seront-ils pas orientés vers les PIMMS ?



### Bouge de là !

Le gouvernement a présenté le 6 octobre un projet de décret sur le dispositif d'accompagnement des agents de l'État dont l'emploi est supprimé dans le cadre d'une restructuration. Il s'agit « d'un ensemble de dispositifs, destinés à accompagner les fonctionnaires vers une nouvelle affectation correspondant à leur grade, ou vers un autre corps ou cadre d'emplois de niveau au moins équivalent ou, à leur demande, vers un emploi dans le secteur privé, dans le cadre d'une restructuration d'une ou plusieurs administrations de l'État ou d'un ou plusieurs établissements publics de l'État ». Ça commence à sentir « le vent du boulet », non ?

## Pour le droit de retrait du train (des contre-réformes) Macron !

L'entreprise de démolition des services publics et de la fonction publique ne ralentit pas pendant que s'engage une nouvelle offensive contre les régimes de retraite.

En cherchant à mettre en place un « système universel de retraite par points », Macron-Delevoye veulent liquider le régime général et les régimes spéciaux, dont le Code des pensions civiles et militaires. À l'inverse, la CGT exige le maintien et l'amélioration des 42 régimes de retraite existants, dont le Code des pensions, sur la base notamment des revendications suivantes : droit à la retraite à 60 ans, taux de remplacement à 75 %, minimum de retraite à 1 200 € nets, égalité entre les femmes et les hommes ; reconnaissance de la pénibilité avec des droits anticipés au départ, octroi des moyens nécessaires de financement. Cela implique le retrait du projet Macron-Delevoye.

La CGT entend assurer la pleine réussite de la grève et des manifestations interprofessionnelles du 5 décembre à l'appel des organisations CGT, FO, FSU, Solidaires, FIDL, MNL, UNL, UNEF et s'engage à organiser, dans l'unité, des assemblées générales de personnels pour décider de l'action et débattre de sa reconduction.

